



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2011

Accueil : Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers, 31200 TOULOUSE

Présents :

NOM	Prénom	Visite matin	AG	structure
ANDRE	Mathilde	x	x	CA Grand Auch / SIDEL
BERTHELOT	Marie		x	SYRRPA
BOUTEIX	Fabien		x	SIAH de la Save et de la Gesse – SIAA de la Gimone – SMA de l'Arrats
CAUSSE	Céline	x	x	SIAH du Touch
COMBES	Etienne	x	x	Syndicat Mixte du Tescou et Tescounet
CONDOTTA	David	x	x	CC de LEMBEYE
DOMENC	Gilles	x	x	SYCOCERP
DRELON	Christophe	x	x	Syndicat Mixte des 4 rivières
FOURNEL	Chloé	x	x	SIAM2A
GARRIGOU	Rémi	x	x	Syndicat Mixte de la Diège
GERMA	Ludovic	x	x	SIABV Arros
GALY	Laure	x	x	CC Quercy Rouègue et Gorges de l'Aveyron
LEFEBVRE	Nathalie		x	SMB de la Gimone
LOUBERE	Jérôme	x	x	SMBVM
LUCAS	Jean-Baptiste	x	x	SIAH Vallée du Sor et du Dadou
MAURICE	Matthieu	x	x	SMBV de l'Hers
MIQUEL	Vincent	x	x	CA du Grand Rodez
PIEDFERRE	Julien	x	x	SIA Osse Guiroue Auzoue
ROUDIÉ	Josette	x	x	SIGV de la Save Gersoise
SABATIER	Christophe		x	Syndicat Mixte Bassin Gimone
SCUDIER	Jérôme	x	x	SMAH Lemboulas

Personnes invitées :

VALE	Nicolas	x	x	Association Rivière Rhônes-Alpes
TESSEYRE	Dominique	x		Agence de l'Eau Adour-Garonne

Programme de la journée :

Matinée : visite d'un site de renaturation de cours d'eau – Espace Nature Ribaute à Toulouse

Après-midi : Assemblée générale extraordinaire

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1) Bilan moral par le président :

Rappel de l'historique de l'association :

- 2002 : création de Demain Deux Berges, nombreux adhérents
- 2004-2006 : activité modérée
- 2007 : première réflexion sur les possibilités d'évolution de l'association
- 2008 : développement des relations inter-réseaux
- 2010 : enquête auprès des adhérents sur les besoins d'évolution de D2B
- 2011 : 50 adhérents personnes physiques et 10 structures gestionnaires de cours d'eau principalement localisés sur la région Midi-Pyrénées

2) Bilan financier par le trésorier :

- Cotisations au 30/06/2011 (recettes) :
50 membres actifs : soit 960€ (perçus ou en cours de versement)
10 structures membres bienfaiteurs : soit 1 950€ (perçus ou en cours de versement)
- Dépenses 2011 : 326€ correspondant aux frais de repas des intervenants de la journée d'échanges sur le thème de l'animation (228€) et de fournitures administratives
- Bilan financier au 30/06/2011 : 3 653€ (attente pour fin 2011 : 5 323€)
- *Le listing des membres de l'association sera transmis par mail sur le groupe de discussion*

3) Statuts et règlement intérieur :

Proposition de nouveaux statuts et d'un règlement intérieur :

La lecture des nouveaux statuts et du règlement intérieur est faite. Quelques suggestions de modifications sont proposées par les membres présents. Les nouveaux statuts intégrant les modifications de l'assemblée et le règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité (cf. Statuts modifiés et règlement intérieur en pièces jointes).

4) Embauche d'un salarié

- Contacts pris avec les partenaires potentiels :

Agence de l'Eau : l'Agence est intéressée par un partenariat avec l'association D2B qui peut être un relai pour l'organisation de rencontres, de formations, et le recueil des avis des professionnels de la gestion des milieux aquatiques sur le bassin Adour Garonne. Dans le cadre du 9^{ième} programme d'intervention 2007-2012, l'Agence n'apporte pas d'aide au fonctionnement des associations. L'agence peut apporter son aide financière uniquement dans le cadre d'organisation de journées d'échanges (taux 50% : frais d'organisation, jours de travail consacrés...) ou de prestations de service (réalisation d'enquêtes...)

Région Midi-Pyrénées : Aide à l'animation à hauteur de 10% sur les actions ou projets déposés

Région Aquitaine : pas de financement au niveau associatif

Autres partenaires potentiels non sollicités à ce jour : Conseils Généraux

Les membres de l'assemblée remarquent qu'il serait nécessaire de négocier dès le départ le taux d'aide de l'Agence de l'Eau sur le financement d'un poste d'animateur étant donné que l'association Demain Deux Berges constitue un interlocuteur de terrain unique permettant un relai d'information auprès de nombreux techniciens de rivières. Il est également remarqué qu'il sera difficile de solliciter l'Agence sur ces termes en 2012 et qu'il serait bénéfique d'attendre la révision du programme d'intervention en 2013.

- Information sur le fonctionnement interne de l'ARRA par Nicolas VALE :
 - Consultation des adhérents pendant l'été afin de connaître leurs attentes
 - Choix des thématiques d'actions par le CA pour l'année suivante
 - Des fiches actions du programme d'activités annuel de l'ARRA sont présentées aux partenaires financiers (Agence de l'Eau, Conseils Régionaux et DREAL) pour avis. En fonction de l'actualité et des politiques des partenaires financiers, un certain nombre de fiches actions est retenu.
 - Le programme d'actions de l'ARRA est financé à 40% par l'Agence de l'Eau RMC et à 40% par les Régions (avec possibilité d'acomptes sur le montant prévisionnel annuel).

Ces informations mettent en lumière le besoin de définir précisément les objectifs, les missions, et l'évaluation des actions de l'association avant tout projet d'embauche.

- Budget prévisionnel par le trésorier : cf. pièce jointe

L'embauche d'un salarié à temps complet représente un budget de près de 50 000 euros par an.

Les membres de l'assemblée remarquent que les frais d'assurance et l'achat de matériel informatique ont été sous-évalués dans le BP proposé. Les recettes ont quant à elles été estimées à partir d'hypothèses (augmentation de +50% du nombre de membres actifs et de +200% du nombre de membres bienfaiteurs) qui ne reflètent pas la situation actuelle de l'association.

De manière générale, l'assemblée souligne la nécessité d'avoir les ressources financières adaptées avant toute embauche, et d'assurer l'équilibre du BP en obtenant des notifications de financement de la part des partenaires potentiels, voir même, la formalisation d'un partenariat via une convention pluriannuelle.

- Fiche de poste par le vice-président : cf. pièce jointe
- Locaux : l'association ne dispose pas de local pour le moment. Il faudra prévoir le coût d'un loyer si aucune structure ne peut accueillir l'employé à titre gratuit.

Conclusion : Les membres présents sont favorables sur le « principe » d'embauche d'un animateur mais conviennent que l'association n'est pas encore prête à concrétiser ce projet, notamment au vu de ses moyens financiers. Les recherches de financement devront être poursuivies. Aucune date d'embauche ne peut être fixée à l'heure actuelle. Les réunions de travail sur ce projet d'embauche devront être ouvertes à tous les adhérents et les avancées seront communiquées plus régulièrement via le groupe de discussion.

5) Renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau :

9 membres au CA : ANDRE Mathilde, BOUTEIX Fabien, CAUSSE Céline, FOURNEL Chloé, GERMA Ludovic, LEFEBVRE Nathalie, LOUBERE Jérôme, MAURICE Matthieu, PIEDFERRE Julien.

Bureau :

Présidente : LEFEBVRE Nathalie
Vice-Présidente : ANDRE Mathilde
Trésorier : BOUTEIX Fabien
Secrétaire : PIEDFERRE Julien

6) Autres activités récentes de l'association / points divers :

- *La plaquette de présentation de l'association* sera mise à jour suite à la modification des statuts adoptée ce jour.
- *Journée d'échanges du 13 mai 2011 sur le thème de l'animation :*
 - 19 présents
 - l'ensemble des techniciens de rivières sur le territoire du bassin Adour Garonne avait été invité par le biais du mailing de l'Agence de l'Eau. Environ 6 personnes ont contacté l'organisatrice pour obtenir plus d'informations.
 - Retours positifs sur le contenu et l'organisation de la journée
 - Les présentations des différents intervenants seront transmises en PDF sur le groupe de discussion au courant de l'été.
- Une nouvelle *journée d'échanges sur le thème de l'hydromorphologie* est en cours de préparation. Un mail sera envoyé sur le groupe de discussion afin d'informer les membres de l'association sur l'état d'avancement du projet.
- *Site internet :* un projet de création d'un site internet a été étudié. Le coût de sa création est estimé à 1500€ avec un module de réactualisation à prévoir. La création de ce site ne semble intéressante que si l'association recrute un employé pour l'actualiser.
- *Trombinoscope :* il est proposé de réaliser un trombinoscope des membres de l'association accompagné pour chaque membre qui le souhaite d'une fiche descriptive de sa structure (carte de localisation, etc...). Les adhérents seront mobilisés sur ce point via le groupe de discussion à la rentrée.
- *Présentation de l'ARRA :* Nicolas VALE, chargé de mission à l'ARRA a assisté à l'ensemble des assemblées générales des associations de l'inter-réseau afin de mieux connaître les différents membres et de souligner l'importance de ces échanges. Il précise que l'embauche de salariés au sein de ces associations permettrait un meilleur fonctionnement des réseaux. Les résultats de l'enquête sur les salaires réalisée par l'ARRA seront mis en ligne sur le site internet de l'inter-réseau au cours du dernier trimestre 2011.

A....., le.....

Signatures :

Le président,

Le secrétaire,